

## Compte-rendu du comité technique du 9 juin 2021

Présents : Mmes et MM.

Julien MERLE	Maire
Jean-Pierre TRUCHOT	Adjoint au Maire délégué à l'Agenda 21 & développement économique
Lydie CATALON	1ere Adjointe au Maire
Marie-France ESTIVAL	Adjointe au Maire
Denis GADEA	Conseiller municipal
Albert JUANEDA	Conseiller municipal
Jean-Christophe MONNIN	Conseiller municipal
Jean COLLADO	PRJN
Christophe DECARRE	Directeur du Naturoptère
Isciane FAVIER	Stagiaire Agenda 21
Paule ROUSSEAU	Référente A21

Excusés : Mmes Bérangère DUPLAN Adjointe au Maire – Marion SANGUINEDE Conseillère municipale – Nathalie PRALONG PRJN - MM. Yvan ESPINASSE Conseiller municipal - Roland BONNET PRJN - César DESMERET DGS -

Monsieur TRUCHOT accueille les participants, les remercie d'être présents.

### **Sentier botanique (Présentation par Isciane FAVIER)**

Chargée par la commune de réaliser un état des lieux du sentiers (botanique et des lichens) et faire des propositions pendant sa période de stage dans le cadre de ses études (*Licence sciences et vie de la terre Santé Environnement*), Isciane FAVIER présente le travail qu'elle a réalisé. Isciane a réalisé un état des lieux elle propose un plan d'action pour garantir l'entretien du sentier (*prévoir un entretien annuel des abords, et du chemin*), rénover et moderniser la signalétique (*numérisation*), faire évoluer la fonction de ce chemin (en conservant ce qui touche à la botanique et en l'ouvrant à d'autres thématiques (*forêt, oiseaux, rivière, écosystèmes, géologie.....*)).

Cela permettrait de répondre à la demande du public actuel qui est demandeur de parcours en nature plus ludiques.

Le travail d'Isciane a servi de support à une réunion avec les partenaires qui gravitent autour de ce sentier (PRNJ, Naturoptère, ONF, Commune). Cela a permis de faire le point sur les souhaits de chacun et il est prévu qu'un comité de pilotage réduit travaille à définir les rôles et préciser les perspectives de développement éventuel. Il pourra ensuite s'ouvrir à d'autres acteurs (*associations patrimoine par exemple*)

### **Fleurissement et ronds-points :**

Isciane a fait des recherches pour l'installation éventuelle d'un hôtel à insectes sur le rond-point au niveau du chemin des Taulières. Cette idée a été abandonnée car le rond-point est

trop petit, éventuellement un hôtel à insectes pourrait être implanté dans un délaissé en bordure de route.

Les jardinières de la montée de l'église ont été fleuries.

Sur le square Diane de Poitiers des plantes aromatiques ont été plantées et Isciane a préparé des fiches d'information qui seront mises à disposition du public sur le stand A21 les soirs de marché.

### **Mobilités :**

Les élus et le DGS ont rencontré le CAUE qui préparera un cahier des charges pour recruter un cabinet d'étude capable de réaliser le schéma des mobilités sur la commune.

Pour mémoire, le CAUE ne pratique pas ce type d'études, l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon (AURAV) qui a été sollicitée par le CAUE et ne répond pas non plus à ce type de demandes.

Le parking à côté de la pharmacie a été placé en zone bleue pour limiter le temps de stationnement en journée.

### **Marché du vendredi**

Pour le moment aucune animation particulière n'a été retenue en attendant que les mesures sanitaires soient définies pour l'été (vers le 30/06). Dans le contexte sanitaire actuel, il n'y aura pas d'apéritif d'ouverture.

Dans la salle Diane de Poitiers :

Une expo a été organisée pour le 18/06 sous l'égide du comité de jumelage (*Atelier des créateurs et des commerçants*)

L'Amicale laïque fera son expo annuelle les 25/26/27 juin,

Mme Cendrine STAGNITTO association La terre et le feu organisera deux expos du 15 au 18 juillet et du 16 au 19 septembre. Elle a l'intention d'accueillir des artistes et artisans d'art.

Les exposants seront La ferme aux hirondelles avec légumes et fruits – Le miel du vent – la couture de Denise – La chèvre gourmande – Le domaine des Lauses – Mme et M. RAOUX (figes) – Pilou traiteur – Fée au naturel –

Certains stands sont présents chaque semaine (les 4 premiers) les autres seront présents quelques fois pendant la saison : Domaine des Lauses – Fée au naturel et Pilou traiteur et donneront un planning de leur présence. Mme et M. RAOUX sont présents chaque année au moment de la récolte des figes.

La boutique Fée au naturel de Ste Cécile proposera des animations (faire soi-même ses savons, ses produits ménagers.....)

Chaque année nous demandons aux membres du COTECH quelles sont leurs disponibilités pour la saison (ouverture et fermeture du marché :

- *Les clés de Diane de Poitiers et de la borne devront être récupérées ainsi que la clef permettant d'abaisser la borne qui empêche les véhicules d'accéder à la placette, le*

*vendredi avant 16 h en mairie. Les deux clefs sont déposées après le marché dans la boîte à lettres de la porte en bois de la mairie ;*

- *Il faut être sur place vers 16 h 45 pour abaisser la borne et donner l'accès aux exposants,*
- *Installer la banderole qui est dans le petit placard "électrique" sous les escaliers à l'intérieur de la salle Diane de Poitiers, (elle se fixe avec les tendeurs devant la place sur les potelets).*
- *Il faut ouvrir la grande porte pour que la fromagère puisse brancher la rallonge de son stand.*
- *Si vous souhaitez tenir le petit stand A21, de la documentation à mettre à disposition sur une table à prendre dans la salle Diane de Poitiers sera disponible dans le même placard que la banderole*

Un planning est joint merci de bien vouloir vous inscrire si vous avez des possibilités. Paule essaye d'être présente le plus souvent possible et propose d'expliquer comment procéder en allant sur place avec les personnes qui s'inscriront parce que tout paraît compliqué alors que finalement c'est plutôt simple.....

### **Marché du mercredi**

Il continue à se développer et M. TRUCHOT indique qu'il a reçu des demandes d'une créatrice de vêtements et accessoires et d'un stand de vente de vêtements.

### **Commerces**

La CCAOP souhaite harmoniser la signalétique dans les 8 villages.

La maison des vins et des terroirs implantée à Camaret proposera les produits de l'intercommunalité (vins et autres) et un local est prévu pour les vélos (réparation, location....)

Compte-rendu rédigé par Paule ROUSSEAU et validé par M. Jean-Pierre TRUCHOT adjoint délégué à l'Agenda 21 et M. le Maire.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez me contacter au 04 90 70 16 24 ou par mail [p.rousseau@serignanducmtat.com](mailto:p.rousseau@serignanducmtat.com) Paule ROUSSEAU